



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

Monnaie Complémentaire versus Microcrédit Solidaire et Tontines

*Contribution Comparée à un Développement
Solidaire Local*

Jean-Michel Servet

Document Occasionnel 5 Potentiel et limites de l'économie sociale et solidaire

Mars 2014



Ce document occasionnel de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a été rédigé dans le cadre du projet sur le Potentiel et les limites de l'économie sociale et solidaire.

Le projet a reçu l'appui de l'Organisation internationale du Travail (OIT), d'Hivos International, de la fondation Rosa Luxemburg et des fonds institutionnels de l'UNRISD. Visitez www.unrisd.org/funding pour plus de détails.

Copyright © UNRISD. De courts extraits de cette publication pourront être reproduits, sans altération et sans autorisation, sous condition que leur source soit mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction, devra être adressée à l'UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNRISD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La responsabilité des opinions exprimées est celle de l'auteur, et leur publication ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'UNRISD.

Contents

Acronymes	ii
Résumé	iii
Introduction	5
Des relations de dette différentes	7
Inclusion financière et développement de solidarités	11
Grille de lecture inspirée par Karl Polanyi pour apprécier les degrés de développement localisé par la solidarité	15
Bibliography	21
Potentiel et limites de l'économie sociale et solidaire Documents occasionnels	24

Acronymes

IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
DE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
ROSCAS	Rotating Savings and Credit Associations
SKS	Swayan Krishi Sangam
STRO	Social Trade Organisation
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (<i>United Nations Research Institute for Social Development</i>)

Résumé

Depuis la première moitié du dix-neuvième siècle, sont apparus sous des formes diverses des propositions et des projets visant à assurer un développement local solidaire par un mécanisme monétaire et financier. On les aborde aujourd’hui sous la dénomination de “microcrédit solidaire” et monnaies “complémentaires, alternatives, citoyennes ou sociales”. De façon informelle, existent depuis des temps immémoriaux sous différents modèles des associations d'épargne et de prêt connues sous le terme en français de tontines.

La contribution se propose de comparer l'apport de leurs modes spécifiques d'inclusion financière au développement local solidaire par la dynamique de dette entre les participants.

D'un point théorique, l'analyse s'appuie sur la logique d'articulation de quatre principes d'intégration économique empruntés à Karl Polanyi : la réciprocité, la redistribution et l'autosuffisance faisant face à celui de concurrence. Leur mobilisation suppose une distinction entre solidarité et protection, cette dernière impliquant des formes de domination. Ces informations sont notamment renforcées par des enquêtes de terrain menées depuis la publication en 2006 de *Banquiers aux pieds nus* en Inde du Sud, au Maroc, au Nicaragua et au Mexique.

Jean-Michel Servet est professeur d'études du développement à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) à Genève.

Introduction

Depuis la première moitié du dix-neuvième siècle, en Europe et en Amérique du Nord d'abord, puis à travers toute la planète et de façon récurrente, de nombreuses expérimentations et projets utilisant un mécanisme financier ont été présentés comme les supports d'un développement local mobilisant et développant la solidarité. Chacun d'entre eux est apparu dans des conditions spécifiques et sous des formes elles-mêmes extrêmement diverses. On les reconnaît aujourd'hui sous l'appellation d'une part de "microcrédit solidaire" ou "microcrédit de groupes" et, d'autre part, de monnaies dites "complémentaires", "alternatives", "citoyennes" ou "sociales".¹ Seront également évoquées ici de récentes tentatives d'articulation entre microcrédit et certaines monnaies complémentaires (comme au Brésil ou en Amérique centrale). A ces organisations, reconnues par beaucoup d'analystes comme faisant partie prenante de l'économie sociale et solidaire², on doit ajouter différentes formes d'associations d'épargne et de prêt connues en français sous le nom de "tontines".³ Ces associations, qui ont proliféré de façon informelle depuis des temps immémoriaux⁴ dans certains pays, notamment en Inde et en Afrique du Sud, il en existe aujourd'hui des formes réglementées, qui se rapprochent de mutuelles d'épargne et de crédit. Certaines organisations de microcrédit pratiquant la caution entre membres de micro-groupes d'emprunteurs se sont revendiquées comme des héritières de ces tontines. La frontière entre les trois types d'expérience peut donc être poreuse. Le succès de ces pratiques, projets et expériences, au sens de leur expansion et de leur pérennité, a été très variable.

Qu'entend-on ici pas solidarité ? Il est possible de la comprendre grâce aux principaux critères à travers lesquels les acteurs de l'économie dite "solidaire" peuvent légitimement se reconnaître. Ils recouvrent ces cinq idées-clefs :

- i. La recherche d'une égalité économique et politique entre les acteurs aux niveaux locaux, nationaux et mondiaux grâce à un renforcement des capacités collectives et personnelles des acteurs.
- ii. La volonté d'une convergence d'intérêts entre production, consommation et financement.
- iii. La promotion de pratiques autogestionnaires, coopératives ou mutualistes (celles-ci ne se réduisant pas aux formes institutionnelles juridiquement ainsi définies), opposées à l'individualisme compétitif qui domine des mobiles lucratifs.
- iv. L'intégration de tous. Les projets et expériences propres ne doivent pas être confondus avec une gestion de la pauvreté : ils s'adressent aussi bien à ceux qui semblent les plus défavorisés dans les activités de production, d'échange et de financement, tels que les chômeurs, les personnes subissant un temps de travail réduit, les pauvres, ceux qui sont exclus le plus souvent des femmes, des jeunes, des migrants, des membres de castes inférieures ainsi que de minorités religieuses,

¹ Sur ces différentes appellations possibles voir les multiples travaux de Jérôme Blanc (notamment 2006) et sa contribution au colloque de Lyon en février 2011.

² Pour sa définition voir notamment Laville (2006) qui donne une large approche de ses déclinaisons et sa nouvelle édition remaniée en anglais dans Hart *et al.* (2010). Swaton (2011) offre à partir des exemples principalement français et suisses une image actualisée de différentes formes de ses interventions. Voir aussi parmi les multiples publications récentes Dacheux et Goujon (2011). Le qualificatif "solidaire" est bien souvent un préjugé à partir des statuts d'une organisation en considérant que ses pratiques sont *de facto* "sociales ET solidaires". Sur cette critique, voir par exemple Prades (2013).

³ Les tontines dont il est question ici sont à distinguer des organisations portant ce nom et constituées par des sociétés financières. La première forme de ces tontines (actives depuis le dix-huitième siècle en France) était le dépôt dans un groupe d'épargne avec donation des intérêts au dernier vivant.

⁴ Les esclaves des Caraïbes à la fin du dix-huitième siècle avaient des associations de petite épargne dont l'appellation (*esusu*) est identique à celles de ces associations aujourd'hui en Afrique, dans le golfe du Bénin. Aux Etats-Unis, des cotisations analogues ont servi de loterie pour acheter la liberté de l'esclave ayant cotisé et qu'un tirage au sort désignait.

linguistiques ou encore ethniques. Ils s'adressent également à ceux qui ne peuvent être considérés comme déshérités, handicapés ou marginalisés et qui souhaitent produire, financer, échanger, consommer de façon véritablement socialement responsable.

- v. Enfin, par la prise en compte des effets des activités de production, de transport et de consommation sur les générations futures.

Ces critères, qui apparaissent généralement comme hiérarchisés et qui permettent d'apprécier la densité plus ou moins forte de la solidarité en confrontant ces objectifs avec les moyens mobilisés pour y parvenir, ne seront pas discutés ici. La question du développement local sera posée en conclusion après qu'aient été intégrés les différents types de pratique analysés dans ce document. On pourra alors interroger leur plus ou moins grand potentiel de contribution à un développement se définissant comme "solidaire".

L'extrême diversité des pratiques solidaires de l'économie à travers la planète (quelles qu'en soient les appellations), tant entre les pays dits "développés", "en développement" ou "émergents" et au sein de chacun de ces ensembles, permet certaines comparaisons. Elles sont cependant limitées du fait de l'hétérogénéité des systèmes. Les monnaies complémentaires sont exceptionnellement présentes dans des pays à très faible revenu par tête.⁵ Inversement, dans les pays à haut revenu par tête, les tontines sont, dans leur ensemble, uniquement pratiquées par des migrants venus de pays dits "en développement" ou "émergents" ; là où elles sont organisées, elles sont souvent très vivaces et communes.⁶ Par contre, la notoriété du microcrédit est aujourd'hui assise sur presque l'ensemble de la planète. Toutefois, sous la forme de petits groupes de caution mutuelle, caractéristique du microcrédit dit "solidaire", il est essentiellement pratiqué dans des pays dits "en développement" ou "émergents". Les tentatives menées dans les pays à haut revenu par tête pour implanter ce type de microcrédit ont généralement échoué et ont rapidement été transformées en prêt individuel (Gloukoviezoff 2013).

Le fonctionnement de ces trois types d'instruments financiers connaît des degrés variables de formalités et d'informalités.⁷ Ces degrés dépendent notamment de la pluralité de l'origine des flux monétaires internes et externes qui les alimentent et qu'ils alimentent. Ceux-ci varient selon leur type de rapports aux marchés, de la nature de ces derniers ainsi que de l'intensité de la contribution des pratiques analysées ici à une économie marchande. Toutefois, faute d'informations disponibles fiables, il est impossible de mener une étude comparée historique, anthropologique ou sociologique et contextualisée

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_20891

